

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2022.01019

**MARCHE PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICE
AVEC HELENE CARBONNEL -
MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la commande publique et notamment son article R. 2122-3 1°,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

CONSIDERANT que dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le Musée d'art moderne et contemporain, a souhaité acquérir auprès d'Hélène CARBONNEL un atelier participatif « Broadcast » adressé à tous les publics alliant pratique de la broderie et écoute de podcasts au Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole,

CONSIDERANT que la proposition artistique d'Hélène CARBONNEL répond parfaitement aux attentes de la collectivité,

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché public de performance artistique est conclu avec Hélène CARBONNEL, sise 5 rue Mousset Robert, 75012 Paris, dont le numéro de Siret est 790 355 531 000 43, pour la conception d'un atelier participatif « Broadcast » adressé à tous les publics alliant pratique de la broderie et écoute de podcasts.

ARTICLE 2

La dépense correspondante d'un montant de 1 133,00 € TTC sera imputée au budget de l'exercice en cours à l'article 6228 « rémunérations d'intermédiaires et honoraires ».

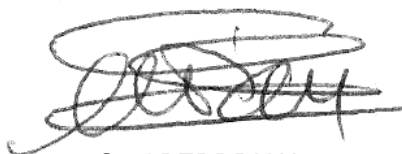
ARTICLE 3

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Madame la Préfète de la Loire.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Général des Services par intérim et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 11/10/2022
Le Président,



Gaël PERDRIAU

RECU EN PREFECTURE

Le 11 octobre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20220927-C20220101910

Date de mise en ligne : 11 octobre 2022